

**Tourisme Autochtone Québec /
Indigenous Tourism Québec**
États financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13
Annexe	14 -17



Raymond Chabot Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
433, rue Albert
La Baie (Québec) G7B 3L5

Aux administrateurs de
Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Téléphone : 418 544-6847
Télécopieur : 418 544-7932
www.rcgt.com

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

La Baie
Le 11 juillet 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131556

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Service aux Autochtones Canada	957 468	1 024 809
Ministère du Tourisme du Québec	509 036	348 779
Développement économique Canada	885 600	76 000
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	175 148	160 143
Association touristique autochtone du Canada	190 000	193 050
Alliance de l'industrie touristique du Québec	127 079	119 258
Revenus autonomes		
Cotisations des membres	83 443	55 217
Publicité	87 575	63 875
Tournées et évènements	81 691	227 113
Gestion	317 514	121 197
Intérêts	12 891	5 662
	<u>3 427 445</u>	<u>2 395 103</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	550 243	495 219
Publicité et marketing	484 281	374 191
Octrois, subventions et aides	893 115	333 242
Déplacements et représentations	250 935	86 893
Charges locatives	16 932	34 062
Taxes et permis	37	455
Cotisations et abonnements	30 076	28 893
Télécommunications	15 587	12 595
Assurances	8 303	7 271
Participation à des projets	58 250	4 480
Frais de formation	60 113	13 575
Frais de réunions	20 591	7 124
Fournitures et frais de bureau	21 154	11 129
Location de salles et d'équipements	1 150	28 307
Entretien et réparations	150	650
Divers	830	2 315
Honoraires événementiels	144 695	238 649
Honoraires professionnels	540 157	484 632
Honoraires de gestion	231 668	91 197
Frais bancaires	4 385	3 392
Créances douteuses		5 422
Amortissement des immobilisations corporelles	12 086	10 989
	<u>3 344 738</u>	<u>2 274 682</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>82 707</u>	<u>120 421</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers. L'annexe présente le détail des produits et des charges par projet.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023		2022
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	215 538	28 487	244 025
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	94 793	(12 086)	82 707
Investissement en immobilisations corporelles	(17 891)	17 891	
Solde à la fin	292 440	34 292	326 732

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	82 707	120 421
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 086	10 989
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(310 052)</u>	<u>(668 900)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(215 259)</u>	<u>(537 490)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(17 891)</u>	<u>(31 772)</u>
Diminution de la trésorerie	<u>(233 150)</u>	<u>(569 262)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 027 831</u>	<u>1 597 093</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>794 681</u></u>	<u><u>1 027 831</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	794 681	1 245 775
Découvert bancaire		<u>(217 944)</u>
	<u><u>794 681</u></u>	<u><u>1 027 831</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Situation financière

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (note 3)	794 681	1 245 775
Comptes clients et autres créances (note 4)	245 481	280 956
Frais payés d'avance	119	2 368
Apports à recevoir (note 5)	<u>1 304 991</u>	<u>790 608</u>
	2 345 272	2 319 707
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>34 292</u>	<u>28 487</u>
	<u>2 379 564</u>	<u>2 348 194</u>
PASSIF		
Court terme		
Découvert bancaire		217 944
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	663 147	487 504
Apports reportés (note 9)	<u>1 389 685</u>	<u>1 398 721</u>
	<u>2 052 832</u>	<u>2 104 169</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	34 292	28 487
Non affecté	<u>292 440</u>	<u>215 538</u>
	<u>326 732</u>	<u>244 025</u>
	<u>2 379 564</u>	<u>2 348 194</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), oeuvre dans le domaine de l'industrie touristique et a pour mission de développer et promouvoir les produits touristiques axés sur la mise en valeur des cultures autochtones. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenu de publicité, de tournées et événements et de gestion

Les produits de l'organisme proviennent principalement de la vente de publicités, de tournées et événements et de gestion. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Cotisations des membres

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime de retraite interentreprises à prestations définies, car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

3 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 204 418 \$ (2 426 \$ en 2022) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 2,50 % (0,15 % en 2022) et un montant de 500 079 \$ (1 243 179 \$ en 2022) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 2,90 % (0,90 % en 2022).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes clients	176 020	217 415
Taxes à la consommation	69 461	63 541
	<u>245 481</u>	<u>280 956</u>

Les comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 0 \$ (5 422 \$ au 31 mars 2022). Le montant de perte de valeur afférente aux comptes clients est de 0 \$ pour l'exercice (5 422 \$ en 2022).

5 - APPORTS À RECEVOIR

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Développement économique Canada	367 973	
Services aux Autochtones Canada	674 800	762 014
Secrétariat aux affaires autochtones	175 148	14 797
Alliance de l'industrie touristique du Québec	39 570	13 797
Association touristique autochtone du Canada	47 500	
	<u>1 304 991</u>	<u>790 608</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Équipement informatique	53 593	14 056
Mobilier et agencements	40 242	20 236
	<u>93 835</u>	<u>34 292</u>
	39 537	15 470
	20 006	13 017
	59 543	28 487

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 85 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,75 % (11,45 %; 7,95 % au 31 mars 2022) et est renégociable annuellement.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	628 056	467 470
Salaires à payer	35 091	9 666
Retenues à la source à payer		10 368
	<u>663 147</u>	<u>487 504</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 0 \$ au 31 mars 2023 (2 057 \$ au 31 mars 2022).

9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	1 398 721	1 780 845
Apports de l'exercice	500 000	
	1 898 721	1 780 845
Montant constaté à titre de produits	(509 036)	(382 124)
Solde à la fin	<u>1 389 685</u>	<u>1 398 721</u>

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ADMINISTRATEUR

L'organisme a engagé les charges suivantes avec un administrateur :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Charges		
Charges locatives	16 932	34 062

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

11 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire autorisé porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

RÉSULTATS PAR PROJET

	2023					
	DEC - Fonds d'aide au Tourisme	DEC - Opérations de base	SAC - IPS Entrepreneuriat privé	SAC - IPS tourisme	SAC - Magazine Origine	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Apports						
Service aux Autochtones Canada			179 458	325 000	137 706	315 304
Ministère du Tourisme du Québec						
Développement économique Canada	809 600	76 000				
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit						
Association touristique autochtone du Canada						
Alliance de l'industrie touristique du Québec						
Revenu autonome						
Cotisations des membres						
Publicité				81 691		
Tournées et événements				2 756		
Gestion	183 367					
Intérêts						
	992 967	76 000	179 458	409 447	137 706	315 304
Charges d'exploitation et d'administration						
Salaires et charges sociales		76 000				193 001
Publicité et marketing	9 186			174 360	124 557	7 110
Octrois, subventions et aides	584 411		113 144			
Déplacements et représentations	55 778			25 666		26 625
Charges locatives						16 932
Taxes et permis						37
Cotisations et abonnements						21 004
Télécommunications						6 604
Assurances						6 086
Participation à des projets	30 000					
Frais de formation	14 937					2 646
Frais de réunions	706					17 171

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023				
	DEC - Fonds d'aide au tourisme	DEC - Opérations de base	SAC - IPS Entreprenea- ria t privé	SAC - Magazine Origine	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournitures et frais de bureau	632				15 382
Location de salles et d'équipements					(1 144)
Connaissances stratégiques					
Entretien et réparations					
Divers					150
Créances douteuses					
Honoraires événementiels	190 167			142 345	
Honoraires professionnels				17 632	23 112
Honoraires de gestion	132 000		11 314	48 750	
Intérêts sur la dette à long terme					
Frais bancaires					
Amortissement des immobilisations corporelles					
	1 017 817	76 000	124 458	190 986	334 716
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(24 850)		55 000	(53 280)	(19 412)

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

RÉSULTATS PAR PROJET

	2023		2022	
	Alliance	SRPNI - Mamowinitotan	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Apports				
Service aux Autochtones Canada			957 468	1 024 809
Ministère du Tourisme du Québec		509 036	509 036	348 779
Développement économique Canada			885 600	76 000
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit		175 148	175 148	160 143
Association touristique autochtone du Canada			190 000	193 050
Alliance de l'industrie touristique du Québec	127 079		127 079	119 258
Revenus autonomes				
Cotisations des membres			83 443	55 217
Publicité	24 971		62 604	63 875
Tournées et événements			81 691	227 113
Gestion		33 755	97 636	317 514
Intérêts			12 891	121 197
	152 050	208 903	955 610	3 427 445
				2 395 103
Charges d'exploitation et d'administration				
Salaires et charges sociales		82 638	198 604	550 243
Publicité et marketing	108 240	14 868	45 960	484 281
Octrois, subventions et aides			195 560	893 115
Déplacements et représentations			28 646	250 935
Charges locatives	114 220			16 932
Taxes et permis				37
Cotisations et abonnements			9 072	30 076
Télécommunications			8 983	15 587
Assurances	135		2 082	8 303
Participation à des projets			28 250	58 250
Frais de formation			42 530	60 113
Frais de réunions			2 714	20 591
Fournitures et frais de bureau	270		4 176	21 154

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023			2022		
	Alliance	SRPNI - Mamowinitotan	Autres	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Location de salles et d'équipements	1 322		972	1 150		28 307
Entretien et réparations				150		650
Divers			830	830		2 315
Créances douteuses						5 422
Honoraires événementiels	2 350			144 695		238 649
Honoraires professionnels	16 268	111 397	129 256	540 157		484 632
Honoraires de gestion			25 500	231 668		91 197
Frais bancaires			4 385	4 385		3 392
Amortissement des immobilisations corporelles			12 086	12 086		10 989
	242 805	208 903	739 606	3 344 738		2 274 682
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(90 755)		216 004	82 707		120 421

